

# AVIS

LES SERVICES CONSULAIRES DE L'AMBASSADE INFORMENT LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE NATIONALE RESIDENTS EN REPUBLIQUE TCHEQUE QUE LES FACILITES ACCORDEES AU PROFIT DES NATIONAUX TITULAIRES DE LA CARTE D'IDENTITE NATIONALE ET D'UN PASSEPORT ETRANGER LEUR PERMETTANT D'ACCEDER AU TERRITOIRE NATIONAL SANS VISA, SONT PROROGES AU 30 JUIN 2016.

